

CAP M.B.C.

Maintenance de Bâtiments de Collectivités



Votre contact : **Samuel ROUYER**

Standard : 03 26 85 89 70

Ligne directe : 03 26 85 89 78

Email : s.rouyer@gdls-reims.com

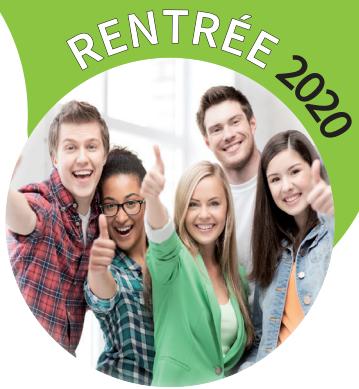
Un Centre de Formation au coeur de Reims,
accessible en transport commun

Des locaux adaptés aux personnes en situation d'handicap.



Groupe de La Salle

CFC-CFA



Votre futur métier



FORMATION EN APPRENTISSAGE

Une formation, une expérience, un métier ...

CAP M.B.C.
*Maintenance de
Bâtiments de
Collectivités*



CAP M.B.C.



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir polyvalent :

- Entretien et réparations dans les bâtiments collectifs.
- Interventions en électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, maçonnerie, peinture...



ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES

- Polyvalence, capacité d'adaptation.
- Organisation des interventions.
- Respect des normes de sécurité.
- Lecture de documents techniques (plans, notices de montage...).



OFFRIR DES DÉBOUCHÉS

- Entreprises du bâtiment ou assurant des contrats d'entretien.
- Collectivités (écoles, maisons de retraite, locaux commerciaux ou industriels).
- Gardiennage d'immeubles,,
- Auto entrepreneur.



POURQUOI CHOISIR LE CAP MBC

- Une qualité d'enseignement avec 12 élèves maximum.
- Une formation professionnelle permettant d'acquérir une dextérité manuelle, en gagnant en maturité...
- Prendre le temps de valider son choix d'orientation et découvrir les différents métiers du bâtiment.



LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un accompagnement individualisé des apprentis.
- Une équipe pédagogique Professionnelle.
- Un plateau technique répondant aux exigences du métier.



CAP M.B.C.



LE RECRUTEMENT

- Chaque candidat sera reçu en entretien de motivation.
- Les jeunes de **15 ans** sont autorisés à signer un contrat d'apprentissage **à la condition qu'ils aient terminé leur classe de 3^{ème}.**



LA FORMATION

Enseignement professionnel

| | |
|---|-------------------------|
| 1 | Plomberie |
| 2 | Électricité |
| 3 | Peinture |
| 4 | Revêtement sols et murs |
| 5 | Carrelage |
| 6 | Menuiserie |
| 7 | Technologie du bâtiment |



ALTERNANCE

Les périodes en entreprise permettent aux apprentis d'acquérir des compétences dans le domaine professionnel et ainsi compléter la formation proposée par le Centre de Formation.